

DEUXIÈME APPEL À LA CONCURRENCE INTERNATIONALE**Les périmètres d'hydrocarbures proposés trouveront-ils preneurs ?**

Dix périmètres de recherche et exploitation d'hydrocarbures sont proposés depuis hier et jusqu'au 20 décembre 2009 aux compagnies pétrolières internationales, dans le cadre d'un second appel à la concurrence. Ces périmètres trouveront-ils preneurs dans le contexte de crise économique mondiale ?

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Répondant hier à cette question, le P-dg de Sonatrach, Mohamed Meziane, s'est montré, hier à l'hôtel Sheraton d'Alger, serein sur cette question. Pour le premier manager de Sonatrach, qui s'exprimait lors de la présentation de ces périmètres par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), la recherche de partenaires dans ce contexte particulier ne relève aucunement de l'aventurisme.

D'autant, dira-t-il, que les conditions pour une reprise de l'investissement pétrolier international existent et le cadre juridique et réglementaire national ne constitue aucunement un facteur réhibitoire. Il s'agit de développer un partage gagnant-gagnant, voire le partage de risque technologique notamment dans trois périmètres où Sonatrach opère actuellement et propose un transfert partiel. Une sérénité, un optimisme que le directeur de la promotion du

domaine minier auprès de l'ALNAFT, Djilali Takherist, partage également, tablant sur un engouement pour au moins six périmètres.

En précisant que les dix périmètres proposés se trouvent dans les bassins sédimentaires gaziers et hydrocarbonés liquides de Gourara (Ahnet ou Sonatrach opère), Illizi (Oudoume, Gara Tesselit/Ouest Ohanet, Sud-est Illizi), Amguid Messaoud (Touggourt), Berkine (Bir Romane où Sonatrach opère, Hassi Bir Rekaiz, Timissit-Ouest, El Aricha el tahtania où



Mohamed Meziane serein.

Sonatrach opère) et Reggane (Reggane Djbel Hirane). En notant que ces périmètres ont été choisis en concertation et

«écoute» des compagnies pétrolières étrangères partenaires, selon le président du comité de direction de l'ALNAFT, Sid-Ali Betata.

En rappelant que le premier appel d'offres lancé par l'ALNAFT et clôturé en décembre 2008 a abouti à la conclusion de quatre

contrats de recherche et exploitation, pour un montant de l'ordre de 300 millions de dollars.

C. B.

LA BANQUE D'ALGÉRIE DRESSE LE BILAN 2008**La balance des paiements reste vulnérable**

La balance des paiements reste encore vulnérable selon le rapport 2008 de la Banque d'Algérie. Même si la balance courante des paiements a affiché un excédent de 34,45 milliards de dollars en 2008, l'autorité monétaire et bancaire constate, cependant, que les comptes extérieurs restent fortement affectés par la volatilité des prix du pétrole, et ce avec un excédent du compte courant extérieur qui n'est plus que de 1,61 milliard de dollars au 4^e trimestre 2008.

Voire, la Banque d'Algérie de pointer une envolée des importations des biens et services à 37,99 milliards de dollars dont les biens d'équipements industriels et agri-

coles et les demi-produits représentent 82,4%.

Dans ce contexte, l'institution de Mohamed Laksaci considère que «l'augmentation du rythme de

réalisation du programme d'investissements publics a alimenté ce processus qui est dommageable pour la balance des paiements à moyen terme, dans ce contexte de crise économique mondiale».

Egalement, la Banque d'Algérie relève un autre élément de vulnérabilité : l'emballement, en 2008, des services non facteurs importés (services de transport maritimes et aériens, du bâtiment et travaux publics et tech-

niques), passant à 11,076 milliards de dollars.

Soit de déplorer tacitement les importations des services techniques (prestations d'études, différentes assistances techniques...), au titre des infrastructures publiques et par certaines entreprises du secteur des hydrocarbures, qui ont quasiment triplé en 2008, évaluées à plus de 6 milliards de dollars.

C. B.

NOUVELLES TECHNOLOGIES**La lutte contre la cybercriminalité manque de moyens**

Règlement de facture, achat ou gestion de son compte, tout se fait par ligne. L'Algérie, qui n'est pas encore à ce stade, n'est cependant, guère à l'abri des attaques sur le Net.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La connexion sur Internet se fait d'une manière permanente. Cependant, cette révolution technologique a son lot de problèmes. Afin de sensibiliser sur la cybercriminalité et la sécurité informatique, l'opérateur privé Eepad a organisé une journée d'étude, hier, sous le thème «enjeux et prévention sur l'économie nationale».

Selon les participants, cette science demeure, certes, encore jeune dans notre pays, avec un taux de pénétration faible, qui n'exclut cependant pas, de s'intéresser à ce phénomène. Aucune administration publique ou privée ne peut être à l'abri des tentatives de piratage.

«Le risque zéro n'existe pas», a estimé M. Si Mohamed Malik, chef de cabinet au Cnes. Selon ce dernier, le plan le plus sûr pour qu'il n'y ait pas de grand risque est de séparer les réseaux internes des réseaux extérieurs. Soit verrouiller l'information.

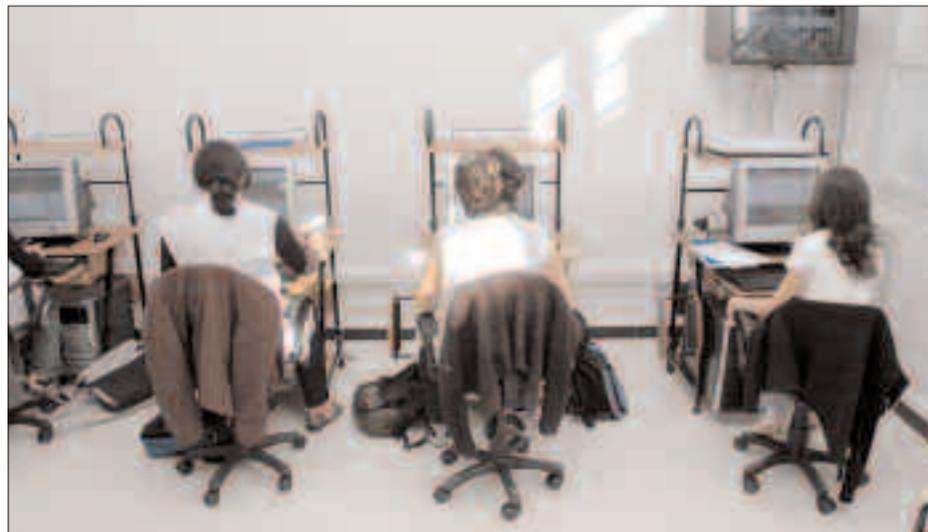
Même dans ce cas, la solution miracle n'existe pas, puisque selon l'intervenant, près de 80 % des cas de failles viennent de l'intérieur même de l'entreprise. S'isoler n'est donc pas la solution.

Cependant, le ministère de la Justice, en attendant de trouver une autre solution contre le piratage, a opté pour le verrouillage de l'information pour sécuriser ses informations.

Selon M. Abderrezak Henni, DG de la modernisation auprès du ministère de la Justice, l'échange de formation au niveau de ce département se fait uniquement sur un réseau intranet. A ce sujet, le département de Belaïz a mis en place un projet de loi sur la cybercriminalité qui a donné un cadre juridique à ce fléau.

Mise en œuvre d'un point d'échange de données national

Notre pays se prépare à la création d'un



Le risque zéro n'existe pas.

point d'échange de données national. Il s'agit, selon le P-dg de l'Eepad, M. Nouar Harzallah, d'un plan à mettre en place rapidement afin de permettre une interconnexion entre tous les ISP nationaux.

Ce projet, initié en partenariat entre l'Eepad et Algérie Télécom, permettra, selon M. Harzallah, aux abonnés algériens, de consommer local.

S. A.